

INFORMATIONS DE RENTREE 2025

CLASSES MATERNELLES

➤ **1. Structure de l'école :**

• **Maternelles :**

- Petite Section : Mme DELBOIS Emilie
- Moyenne Section : Mme VIDAL Muriel
- Grande Section : Mme MALZAC Elisabeth

• **Cycle 2 :**

- CPA : Mme ALVAREZ COCCHI Bérénice
- CPB : Mme TAULEMESSE Elise
- CE1A : Mme CLOUP Florence
- CE1B : Mme LEGAY Charlène
- CE2A : Mme SCAFA Désirée
- CE2B : Mme VALETTE Peggy

• **Cycle 3 :**

- CM1A : Mme PANTALE Cécile
- CM1B : Mme FOINY Laëtitia
- CM1/CM2 : Mme SEBE Clothilde
- CM2A : Mme BIRLING Blandine
- CM2B : Mme JAECK Alicia

• **ASEM :**

- Mme AZZOPARDI Sylvie
- Mme BELLEDENT Rosine
- Mme FIORINA Manon
- Mme NAVARRO Stéphanie
- Mme JACOMO Romy
- M. MICHEL Hugo

• **Stagiaire ASEM :**

- M. MICHEL Hugo (apprentissage)

• **Vie Scolaire :**

- Mme RONDA Florence

• **Secrétariat :**

- Mme FIORINA Manon

• **Directrice :**

- Mme JOLY Tiphanie

➤ 2. Rentrée 2025 :

Les entrées se font toujours par le portail du boulevard d'Angleterre. Les écoliers ne sont jamais autorisés à pénétrer dans l'établissement par l'entrée collège.

Pour un meilleur accueil, la rentrée sera échelonnée :

❖ Classe de Toute Petite Section et Petite Section

- **LUNDI 1 et MARDI 2 septembre 2025 / Rendez-vous d'accueil selon le rdv transmis :**
De 8H30 à 11H45 et de 13H45 à 16H45 l'enseignante reçoit les parents avec l'enfant pour une prise de contact individuelle. Cette petite discussion (15 minutes) permettra aux parents de donner les dernières informations, à l'enfant de se familiariser avec son enseignante et sa classe. Vous pourrez en profiter pour apporter les fournitures demandées. Pour rejoindre la classe, présentez-vous à l'accueil, par l'entrée du collège 5 place Saint Aphrodise.
- **JEUDI 4 septembre 2025 :**
Les enfants dont **le nom de famille commence par A jusqu'à F** auront classe toute la journée.
La cantine et la garderie seront en fonction
- **VENDREDI 5 septembre 2025 :**
Les enfants dont **le nom de famille commence par G jusqu'à Z** auront classe toute la journée.
La cantine et la garderie seront en fonction
- **LUNDI 8 septembre 2024 :**
Reprise des cours pour la totalité des enfants.

❖ Classes de Moyenne Section :

- **LUNDI 01 septembre 2025 :**
Les enfants dont le nom de famille commence par « **A jusqu'à G** » auront classe toute la journée
- **MARDI 02 septembre 2025 :**
Les enfants dont le nom de famille commence par « **H jusqu'à Z** » auront classe toute la journée
La cantine fonctionne à partir du lundi 01 septembre.

❖ Classes de Grande Section :

- **LUNDI 01 septembre 2025 :**
Les enfants dont le nom de famille commence par « **A jusqu'à F** » auront classe toute la journée
- **MARDI 02 septembre 2025 :**
Les enfants dont le nom de famille commence par « **G jusqu'à Z** » auront classe toute la journée
La cantine fonctionne à partir du lundi 01 septembre.

JEUDI 04 septembre 2025 :

Ecole pour tous les élèves (journée complète)

➤ 3. Horaires, ponctualité et règles de vie :

Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7H30	Ouverture de l'école : garderie dans la salle d'accueil
8H30	Rentrée en classe
11H40 à 12H15	Sortie (ou cantine)
13H15	Ouverture de l'école
13H45	Rentrée en classe
16H40 à 17H15	Sortie
17H00 à 18H00	Garderie (sauf le vendredi : 17h45) - Vous n'aurez pas la possibilité de récupérer votre enfant durant la garderie.
18H15	Fermeture de l'école (sauf le vendredi : fermeture à 18h)

Le respect des horaires contribue à l'éducation des enfants et à la bonne marche de l'établissement.

NB : le portail est fermé pendant les heures de classe. **Vous pouvez entrer en vous présentant à l'accueil, par l'entrée du collège, 5 place Saint Aphrodise.**

➤ 4. Sécurité

Sécurité des enfants

- Vous devez **toujours confier votre enfant à un adulte** : soit l'ASEM de service dans la cour, soit l'enseignante qui se trouve en classe. **Un enfant de Maternelle ne doit jamais arriver seul dans l'enceinte de l'école.** L'établissement ne pourra nullement être tenu responsable d'un enfant qui n'aura pas été remis à l'adulte de service dans l'établissement, s'il venait à quitter l'école.
- **Vous ne devez sous aucun prétexte interpellé un enfant qui n'est pas le vôtre.** Adressez-vous à un enseignant ou personnel de l'école.

Sortie des élèves

- L'enfant est confié aux parents ou à l'adulte que vous avez signalé (autorisation complétée et signée à renvoyer **avant le 25 août**) : vous informerez ces personnes qu'une pièce d'identité leur sera demandée.
- Le midi, vous reprenez votre enfant dans la cour de la Maternelle
- A 16h40, vous reprenez votre enfant dans sa classe ; à partir du moment où il vous a été remis, **vous en êtes responsable. Il est interdit de rester dans la cour de la Maternelle après avoir récupéré les enfants, pour cause de plan Vigipirate.**
- L'entrée dans l'école peut être soumise à un contrôle d'identité et du contenu des sacs.

Médicaments

Ils sont interdits dans l'enceinte de l'école sauf pour un PAI et **les enseignants ne sont pas habilités** à donner des traitements. Pour toute situation particulière, contactez la directrice ou adressez à l'infirmière de l'établissement madame Marielle BORT.

➤ 5. Tenue vestimentaire

Pensez à toujours mettre le nom de votre enfant sur ses vêtements.

La tenue vestimentaire des enfants doit leur permettre d'effectuer toutes les activités scolaires et de jouer. Cette tenue doit être correcte, modeste, sans recherche d'effet. Elle doit être pratique (déshabillage – rhabillage).

➤ 6. Travail scolaire

Suivi scolaire

Un livret de suivi des acquisitions sera rempli par l'enseignante au cours de l'année scolaire et vous sera communiqué régulièrement.

➤ 7. Services

Garderie :

Vous pouvez laisser votre enfant à la garderie de façon régulière ou occasionnelle, il faudra inscrire votre enfant via école directe avant 8h00. Pour les enfants inscrits à l'année n'oubliez pas de désinscrire sur école directe le soir ou il ne viendra pas à la garderie.

 **Portable (temps de cantine et garderie) :**
06 43 73 45 47

Tarifs

- 280 € pour l'année (forfait, dans le relevé de frais)
- 8 € la séance, si présence occasionnelle, inscription obligatoire via Ecole Directe avant 8h00.

Fonctionnement de la Cantine :

-Les frais de **demi-pension** comprennent le repas et la surveillance dans la salle de cantine. Le tarif est calculé en fonction du nombre de jours de classe.

- Pour les **repas occasionnels**, inscription obligatoire via Ecole Directe avant 8h00.

➤ 8. Informations

Affichage

Les informations, les menus de la semaine se trouvent sur les panneaux d'affichage vitrés dans la cour.

Ecole Directe :

Les informations sont diffusées par message directement aux parents via Ecole Directe : menus, circulaires, bulletins scolaires...

Vie Scolaire Ecole : Absences et retards sont à signaler via Ecole Directe à la vie scolaire plus aux enseignantes.

Cartable :

Certaines circulaires, sont confiées aux enfants.

LUNDI 1 SEPTEMBRE 2025 :

Les parents de l'APEL seront présents dans la cour pour vous offrir un café de bienvenue.

Photographie

Les élèves de la maternelle seront photographiés le mardi 07 octobre 2025.

➤ **10. Dates de réunions de classe à 17h :**

- CP A ET B : jeudi 18 septembre 2025 à 17h00
- CE1 A ET B : mardi 16 septembre 2025 à 17h00
- CE2 A ET B : vendredi 19 septembre 2025 à 17h00
- CM1 A et B : vendredi 12 septembre 2025 à 17h00
- CM2 A, B et C : lundi 08 septembre 2025 à 17h00

➤ **11. Quelques dates diverses :**

- Fête de l'immaculée : lundi 08 décembre 2025
- Marché de Noël : vendredi 12 décembre 2025
- Carnaval : vendredi 20 février 2025

➤ **13. Calendrier scolaire :**

Rentrée Scolaire 2025/2026	1 septembre 2025
Vacances TOUSSAINT 2025	Du samedi 18 octobre au lundi 03 novembre 2025
Vacances NOËL 2025	Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 05 janvier 2026
Vacances HIVER 2026	Du samedi 21 février au lundi 09 mars 2026
Vacances PRINTEMPS 2026	Du samedi 18 avril au lundi 04 mai 2026
Pont ASCENSION 2026	Du mercredi 13 mai au lundi 18 mai 2026
Vacances ÉTÉ 2026	Samedi 04 juillet 2026

T. JOLY
Chef d'établissement

